

Optez pour le prélèvement automatique !

Un moyen simple et pratique pour régler vos cotisations sans frais supplémentaires.

- Remplir et signer le mandat SEPA ci-dessous.
- **Joindre obligatoirement un RIB.**
- Renvoyer le tout à : **Adrea Mutuelle**

**Centre de Gestion Centre-Auvergne
11 rue Marcellin Desboutin
03012 MOULINS CEDEX**

Pour toute information,
contactez-nous au :

04 70 34 10 10

- C'est également à cette adresse que vous devez nous faire parvenir vos éventuelles demandes de modification, de réclamation ou d'annulation concernant le présent mandat.



MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat (à remplir par la mutuelle) :

Nom et adresse du créancier : **ADREA Mutuelle - 25 place de la Madeleine 75008 PARIS**

Identifiant Créancier SEPA : **FR60ZZZ408949**

Vos coordonnées (Veuillez compléter les champs marqués * en MAJUSCULES)

Nom et Prénom du souscripteur du contrat ADREA :

Numéro de contrat :

Titulaire du compte bancaire

NOM* PRÉNOM*

Raison Sociale (pour les entreprises)*

Numéro et nom de la rue*

Code Postal* [][][][][][] Ville*

Pays*

Coordonnées de votre compte* [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][]

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

[][][][][][][][][][]
Code international d'identification de votre banque- BIC (Bank Identifier Code)

Type de paiement : Paiement répétitif

Pour les adhérents individuels, sauf avis contraire de votre part, le virement de vos prestations sera effectué sur ce compte bancaire.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ADREA Mutuelle à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'ADREA Mutuelle.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

L'information de la date et du montant du ou des prélèvements pourra vous être communiquée au plus tard 5 jours avant la date de paiement par votre banque.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A Le [][][][][][][][][][]
Lieu Date JJ/MM/AAAA

Signature obligatoire du titulaire du compte à débiter

**Calendrier
de vos prélèvements** →
Centre de gestion Centre-Auvergne

TYPE DE CONTRAT	FRÉQUENCE CHOISIE	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS	DATE DES PRÉLÈVEMENTS
Cotisation adhérent Entreprise	Mensuelle	12	de janvier à décembre au 15 du mois

